

AVIS A LA POPULATION

COVID-19 (coronavirus)

Informations, recommandations et mesures sanitaires – n°2

Chères citoyennes et chers citoyens,

La Suisse vit aujourd'hui une accélération de la propagation du COVID-19 (coronavirus).

Dans ce contexte, le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat prennent des mesures drastiques au sens de la loi sur les épidémies pour l'ensemble du territoire et il a renforcé les mesures de protection de la population.

Pour sa part, la Municipalité a déployé son plan de continuité de l'administration afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier implique des fermetures de lieux et des restrictions d'accès pour le public.

La Municipalité prend la situation très au sérieux. Très soucieuse de votre santé, elle tient aujourd'hui à vous rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans sont considérées comme des personnes à risque et que, par conséquent, <u>nous vous recommandons vivement</u> <u>de rester chez vous et d'éviter les regroupements de personnes.</u>

La société de Jeunesse de Cossonay a lancé une action de soutien à la population à laquelle la Commune est maintenant associée. Les personnes ayant déjà sollicité un soutien de la Jeunesse pourront continuer à en bénéficier sans autre démarche complémentaire. Dès à présent, nous invitons toutes les personnes qui auraient besoin d'aide pour recevoir des médicaments, des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité, à prendre contact avec le Greffe municipal par téléphone au <u>021.863.22.00</u> les lundis, mercredis et vendredis de 8h00 à 11h30 et les mardis et jeudis de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 ou par courriel à l'adresse <u>secretariat@cossonay.ch</u> et nous vous expliquerons la marche à suivre.

Dans le cas où vous souhaitez vous porter volontaire pour apporter votre aide aux personnes vulnérables, nous vous invitons également à joindre le Greffe municipal.

Enfin, nous vous rappelons que des permanences téléphoniques destinées à la population sont également à votre disposition. Vous pouvez aussi consulter les différents liens sur Internet, afin de prendre connaissance des conseils et mesures édictées par les organes compétents. Une publication spécifique sera réalisée par le Coss'Info, dans l'édition du Journal de Cossonay du vendredi 27 mars 2020 et nous vous rappelons que les informations sur notre site Internet communal www.cossonay.ch sont régulièrement actualisées.

Pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de s'informer via Internet, il est conseillé de suivre attentivement la situation par l'intermédiaire de la presse écrite, de la télévision ou de la radio.

Nous comptons sur votre bienveillance et sur la solidarité entre les citoyens et les différentes générations afin de faire face ensemble à cette situation exceptionnelle.

LA MUNICIPALITE



Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, appelez votre médecin ou une institution de santé. Décrivez vos symptômes et suivez scrupuleusement les recommandations qui vous sont faites.

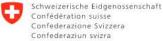
Numéros de téléphone des différentes permanences téléphoniques à votre disposition et sites Internet de référence :

- Urgences santé (Ambulance) : 144
- Centrale téléphonique des médecins : 0848.133.133
- Hotline et Informations sur le Coronavirus : Santé 0800.316.800

(Tous les jours de 8h00 à 20h00) Autres questions : 021.338.08.08 (Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

- Office fédéral de la santé publique : www.bag.admin.ch
- Etat de Vaud : <u>www.vd.ch/coronavirus</u>
- Site Hygiène, prévention et contrôle de l'infection : www.hpci.ch
- Unisanté: <u>www.unisante.ch</u>





Bundesamt für Gesundheit BAG Office fédéral de la santé publique OFSP Ufficio federale della sanità pubblica UFSP Uffizi federal da sanadad publica UFSP

